

Égypte deux ans après

Nous voici au second anniversaire du début des évènements survenus en Égypte en 2011.

Certains ont parlé de *révolution*, d'autres de *printemps arabe*, en relation avec les évènements d'autres pays de la région. Pour ce qui est de l'Égypte, si *révolution* il y a, elle est encore en devenir.

Nous avons suffisamment de recul à présent pour analyser plus objectivement le déroulement des faits connus, et intégrer des éléments moins facilement démontrables, mais plausibles sinon probables. Dans ce document je propose une analyse personnelle, pas toujours en accord avec ce qui a été publié par ailleurs, mais qui me paraît se rapprocher d'assez près de la vérité, sans avoir pour autant la prétention d'en constituer la seule expression.

Une révolution détournée

La révolte de janvier 2011 a été initiée par un ensemble hétérogène de la population du Caire et d'autres grandes villes. Il y avait là beaucoup de jeunes et aussi des moins jeunes, des gens engagés politiquement et d'autres pas du tout, des hommes et des femmes. Ces dernières n'étaient pas encore obligées d'être voilées.

Ceux des mouvements protestataires nés dans les villes ouvrières du delta ont côtoyé des chômeurs, des jeunes supporters de clubs de football, des citoyens ordinaires dégoûtés par le blocage de la vie politico-économique et la montée sans fin de la corruption généralisée.

Il y avait même quelques membres de la *Confrérie des frères musulmans* (la *confrérie* dans la suite du texte), à titre individuel, le mouvement ayant appelé ses membres à ne pas participer aux premières manifestations.

On sait que cela a changé ensuite : la confrérie a pris le train en marche. Elle a fini par récupérer le mouvement à son profit. Lors de chaque manifestation ou événement, les autocars affrétés par la confrérie ont amené tant les militants que des simples citoyens (« dédommagés » le plus souvent en espèces ou en victuailles), rameutés depuis les provinces vers le Caire et les principales grandes villes d'Égypte.

Au cours de ces dernières années, la pénétration de la confrérie dans la société s'est en effet effectuée essentiellement par l'action sociale dans les milieux défavorisés, d'une part, ainsi que les prêches du vendredi par des religieux radicaux qui avaient beau jeu de stigmatiser la corruption et de prôner un retour à des valeurs religieuses salvatrices, d'autre part¹.

De curieuses élections

Nous savons en toute certitude que dans les nombreuses régions non visitées par les observateurs des organisations non-gouvernementales, la confrérie a tenu des stands de distribution de nourriture gratuite aux portes mêmes de certains bureaux de vote, ainsi que de distribution de prospectus de propagande, usant également souvent de persuasion sinon d'intimidation sur les électeurs jusqu'à l'intérieur de bureaux de vote.

Par ailleurs, il a été constaté que des routes vers des villages coptes ont été barrées afin d'empêcher leurs habitants de se rendre aux bureaux de vote.

Lors du second tour des élections présidentielles, la commission électorale a retardé l'annonce des résultats pendant deux jours. Les fuites faisaient alors état d'une victoire du candidat Ahmed Chafik² avec 50,7% des voix. Que s'est-il passé ? A mon avis ce délai a permis de finaliser les détails de l'accord entre la confrérie et CSFA³ qui a amené à inverser le résultat : le candidat *roue de secours* (voir plus loin) de la confrérie étant alors déclaré vainqueur avec 51,7% des voix exprimées.

A la suite des élections, la commission électorale a décidé de ne pas traiter les plaintes pour irrégularités et de les rejeter en bloc. Une plainte a cependant été déposée en justice par Monsieur Chafik, qui est encore en cours d'instruction.

1 Voir l'article sur les Frères musulmans dans Wikipedia pour un historique raisonnablement fiable : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fr%C3%A8res_musulmans

2 Pour ce qui est de l'orthographe phonétique des noms et mots originaires du Proche et Moyen-Orient, voir le document *Système de translittération employé pour l'arabe et le persan*, accessible sur www.aton.fr par le menu *Sujets actuels / Enfer et paradis*.

3 Conseil supérieur des forces armées (SCAF en anglais).

Il faut se rappeler que le choix cornélien du second tour entre un pion de la Confrérie des frères musulmans et un ancien premier-ministre du dictateur Moubarak avait amené tous les partis d'opposition à appeler au boycott.

Je souligne que cela n'a pas empêché la moitié du corps électoral de voter pour Ahmed Chafik, qui me semble être effectivement un homme honnête et compétent, en dépit de sa qualité d'ancien militaire.

Quoiqu'il en soit, le taux de participation à ce second tour a été inférieur à 50% du corps électoral.

Mohammed Morsi ayant été déclaré vainqueur à une courte majorité, malgré ce que j'ai souligné plus haut comme un bourrage d'urnes probable, en tout état de cause et arithmétiquement parlant en tenant compte de l'abstention de la moitié du corps électoral il s'avère que *c'est environ le quart des électeurs qui a élu le président actuel.*

Pour ce qui est de l'élection de l'assemblée nationale (*Assemblée du peuple*), elle a été invalidée par la justice. Ce qui a été pudiquement qualifié de « technicalité » par les islamistes et repris comme telle par les médias occidentaux avait en fait deux volets : D'une part il y avait une fraude selon laquelle la confrérie avait présenté des candidats à elle au titre des quotas de candidats indépendants⁴, ce qui est irrégulier. D'autre part, le refus des candidatures d'anciens députés du parti de Moubarak a été déclaré non-conforme à la constitution alors en vigueur.

Il reste donc la seconde chambre élue (*Assemblée de la shoura*), consultative et en principe sans pouvoir législatif, qui n'a pas été invalidée. Mais il a été attribué à cette chambre en majorité islamiste, élue par moins de 4% de la population, des pouvoirs législatifs exceptionnels et temporaires en attendant les futures élections législatives prévues au premier trimestre 2013.

Une constitution sur mesure

La commission de 100 membres chargée de la préparation de la nouvelle constitution a été *désignée*, après une invalidation de la première commission constitutionnelle, qui avait été nommée par l'Assemblée du peuple avant que l'élection de cette assemblée n'ait elle-même été invalidée par la cour constitutionnelle.

Sur ce nombre, environ 80 membres appartiennent à la mouvance islamiste : confrérie et salafistes. Les juristes et spécialistes en droit constitutionnel n'ont de plus pas été invités à participer.

A force de voir leurs commentaires, objections ou propositions ignorées, les représentants des autres tendances (coptes, libéraux, gauche...) se sont retirés de la commission constitutionnelle.

Mais il y a eu la flambée inattendue de la résistance contre l'arbitraire islamiste dont le plan se dévoile à présent sans plus de maquillage avec les manifestations d'opposition de décembre dernier. Cette commission dont le travail trainait en longueur depuis de nombreux mois a donc réussi l'exploit de concentrer les deux mois de travail qui lui étaient encore impartis en une seule séance marathon d'une vingtaine d'heures. Elle a ainsi adopté les quelques 230 articles d'un projet truffé de redondances et de contradictions, soumis à référendum deux semaines plus tard.

De ce document bâclé il est intéressant de souligner les points suivants :

1. L'Islam demeure la religion officielle de l'Égypte et les principes de la shari'a doivent être la source principale du droit (Art.2 inchangé).
Mais un nouvel article 219 précise que « les principes de la shari'a comprennent les bases et fondements, les règles et la jurisprudence, ainsi que les sources acceptées *par les doctrines de l'Islam sunnite* et la majorité des oulémas musulmans⁵ ».
Il est précisé ailleurs « qu'al-Azhar a la responsabilité de prêcher l'Islam en Égypte et dans le monde entier, que les oulémas d'al-Azhar doivent être consultés pour toutes questions en relation avec la shari'a ».
Cela soumet donc en fait l'approbation des lois aux religieux du courant sunnite de l'Islam de l'Azhar (à l'exclusion des autres courants de l'Islam et du reste des courants représentés dans la population).
2. Qu'en est-il des citoyens d'autres religions ?
« Les principes des règles religieuses des chrétiens et des juifs Égyptiens sont la principale source de la législation qui organise leur statut civil et leurs affaires religieuses ».
L'article 43 précise que « l'État garantira la liberté de foi et de pratique des rites religieux et le droit d'établir des lieux de culte *pour les religions monothéistes* selon la loi ».
Point de mention pour le reste des religions existantes⁶.

4 La loi électorale prévoit un système de quotas assez compliqué, avec une partie en scrutin de listes, une autre pour des candidats indépendants, le tout en tenant compte d'un quota réservé à des élus « ouvriers et agriculteurs ».

5 La majorité des oulémas appartient de toute façon à la mouvance sunnite, puisque c'est le courant majoritaire.

6 Il faut rappeler que la shari'a affiche une tolérance (variable selon les courants) pour les religions dites *du Livre*, c'est à

Les citoyens font donc en quelque sorte obligatoirement partie de l'une des trois religions reconnues. Les autres n'existent pas⁷.

3. L'article 30 précise que les citoyens sont égaux devant la loi et égaux en droits et obligations sans discrimination ; bien, quoique la contradiction avec certains des autres articles soit évidente. De plus, la mention de l'égalité entre hommes et femmes qui figurait explicitement dans l'ancienne constitution a disparu de la nouvelle. Et étrangement, l'article 10 stipule à présent que « l'État garantit l'adéquation entre les devoirs de la femme et son travail public » (sic).
4. Concernant les libertés, l'article 45 stipule que « la liberté d'opinion et de pensée est garantie. Chaque personne a le droit d'exprimer son opinion oralement ou par écrit, en images ou par d'autres moyens de publication ou d'expression » ; bien. Mais l'article 44 précise « qu'*insulter* les prophètes ou d'autres personnes est interdit ». Cela ouvre une foule d'opportunités d'interprétations restrictives en termes de libertés d'expression.
5. La liberté de la presse est en principe affirmée par les articles 43 et 44, qui stipulent une simple notification pour créer un organe de presse, mais aussi que les médias ne peuvent pas être interdits ou saisis *sans décision de justice*. Ce dernier point est à mettre en balance avec le point #4 ci-dessus. Cela a déjà donné lieu à plusieurs actions en justice contre des journalistes ayant été critiques contre le président ou la constitution⁸.
6. Le nouvel article 73 stipule que « le travail forcé, l'esclavage et le commerce sexuel sont des actes punissables par la loi » ; bien. Cependant, le texte ne comprend pas d'interdiction explicite du trafic d'êtres humains, ni d'obligation d'adhésion aux traités internationaux sur les droits de l'homme, ou de confirmation des engagements déjà signés par l'Égypte.
7. L'élection d'un individu à la présidence est limitée à deux mandats successifs de quatre ans, ce qui est un progrès certain.
8. Le rôle de l'armée fait son entrée d'une manière inhabituelle dans la nouvelle constitution : Le ministre de la défense doit être un militaire. Le budget militaire est soumis à un comité composé de militaires. Cette inscription dans le marbre de l'indépendance de l'armée par rapport au civil est à mon avis une indication claire de l'existence d'accords non divulgués entre les chefs militaires et la confrérie.
9. Il faut aussi mentionner qu'il est stipulé que les civils ne peuvent pas être jugés par des tribunaux militaires, *sauf en cas de délits portant préjudice aux forces armées*, ce qui se passe de commentaires. Les procès de manifestants devant des tribunaux militaires se poursuivent d'ailleurs toujours.
10. Les « ex » du parti de Moubarak sont interdits de toutes activités politique pendant dix ans. Cela concerne tous les cadres du parti ainsi que ses députés élus aux deux assemblées ayant précédé le soulèvement de janvier 2011.

La course contre la montre s'est poursuivie avec la mise en œuvre précipitée d'un référendum visant à l'adoption de la nouvelle constitution pour le 15 décembre, deux semaines après le passage en force du texte par la commission constitutionnelle.

Le président Morsi a déclaré qu'il était obligé par les textes de soumettre le texte à référendum dans les deux semaines, ce qui est vrai mais n'a pas empêché l'aménagement (non constitutionnel) du scrutin sur trois semaines, comme il est dit ci-après.

Cependant, il s'est aussi engagé à ce qu'il soit possible de revoir avec l'opposition les points litigieux après le référendum. Mais cette promesse a été évacuée sous divers prétextes depuis.

dire Juifs et Nazaréens, mais considère toutes les autres comme idolâtres, donc devant être combattues par tous les moyens. Il est d'ailleurs pratiquement impossible de faire inscrire par l'Administration Égyptienne une autre mention que l'une des trois religions reconnues sur les documents administratifs (cette mention est obligatoire).

- 7 Il s'agit d'un effet de bord non négligeable de l'application de la shari'a : les être humains ne relevant pas de l'une des religions du Livre ne sont pas dignes de considération. A noter que ce raisonnement poussé à la limite amène à des comportements du type de ceux de la récente prise d'otages de *In Aminas*, en Algérie : à mon avis, les otages occidentaux ont été considérés comme de vilains ennemis « croisés », certes, mais dignes de rançons, tandis que les japonais « idolâtres » ont été en majorité exécutés très tôt sans autre considération, alors qu'il y avait là des cadres supérieurs de l'entreprise intervenant sur le site gazier.
- 8 Il y a déjà eu depuis l'élection de Morsi à la présidence 24 procès et dépôts de plaintes pour insultes au président ou des motifs voisins à l'encontre de journalistes ou organes de presse, cela en six mois. Il est intéressant de noter que sous l'ère de Moubarak il n'y avait eu que quatre procès de journalistes en 30 ans, et sous Sadate un seul procès.

Le principal syndicat de juges ayant décidé de boycotter la supervision du référendum⁹, le président Morsi a décidé que ce scrutin se déroulerait tout de même, mais en deux fois, les samedis 15 et 22 décembre.

Les différents mouvements d'opposition se sont regroupés en un *Front de salut national*, avec Mohammed elBaradei à sa tête¹⁰. Après avoir fait tous appel au boycott dans un premier temps, seule une petite partie des mouvements d'opposition a fini par préconiser de voter « non » à l'adoption du projet de nouvelle constitution.

Le boycott ne me semble pas avoir été la position la plus judicieuse.

En effet, l'audience des frères musulmans semble s'éroder de jour en jour. Nous avons vu que la victoire de Mohammed Morsi aux élections présidentielles était pour le moins serrée. Cela, alors que les élections législatives semblaient avoir donné une majorité d'environ 60% aux élus islamistes, confrérie et salafistes (en mettant de côté les multiples fraudes et autres bourrages d'urnes).

Par ailleurs, il a été constaté la présence parmi les manifestants anti-Morsi de la fin 2012 de nombreuses personnes déclarant retirer leur confiance au président après avoir précédemment voté pour lui. Il n'est donc pas certain qu'il y ait eu une majorité des électeurs pour entériner l'adoption de la constitution proposée s'il n'y avait pas eu boycott.

Cependant, il faut compter aussi avec l'expertise éprouvée de la fraude électorale. Comme nous l'avons vu, cette dernière se manifeste par des pressions devant et dans les bureaux de vote, par du bourrage ou du vidage d'urnes¹¹ et aussi par de l'achat de votes¹².

A la suite du premier des deux samedis électoraux, il a été rapporté des plaintes de femmes ayant été empêchées d'accéder aux urnes parce qu'elles n'étaient pas voilées, ainsi que d'électeurs de religion copte qui ont été empêchés de voter.

En fin de compte, les chiffres officiels ont proclamé l'adoption de la nouvelle constitution par environ 60% des votants.

Il faut souligner que les votes exprimés ont été de *moins du tiers du corps électoral*.

Il s'agit sans doute d'un effet de bord des appels au boycott. Mais cela peut aussi être considéré comme confirmant la désaffection croissante d'une bonne partie de la population pour le processus politique en cours, d'une part, et également laisser soupçonner un vidage d'urnes en complément des nombreux empêchements de voter rapportés par des femmes et des coptes, d'autre part.

Plus de détails sur l'organisation des élections

A ce stade, quelques précisions sont utiles en ce qui concerne l'organisation des scrutins.

Tout d'abord, il n'y a pas de bureau de vote dans tous les villages. Le vote peut être facilité si un parti affrète des bus pour transporter ses sympathisants, ou bien au contraire si une route se trouve opportunément coupée par une milice devant d'autres votants non-sympathisants (ce qui s'est effectivement produit pour des villages Coptes).

Les bureaux de vote sont en principe supervisés par des magistrats afin de garantir le respect de la liberté de vote et la régularité du scrutin. Nous avons vu que cela n'empêche pas les pressions à la porte du bureau de vote ou même à l'intérieur, et parfois par les juges eux-mêmes. Une proportion non négligeable de la magistrature de province est sympathisante sinon membre de la confrérie ou de mouvements salafistes¹³.

Lors des législatives, des caméras cachées et des vidéos amateurs ont permis de démontrer que des personnages abondamment barbus proposaient à des femmes et hommes apparemment incultes de remplir leurs formulaires électoraux.

9 La législation prévoit que chaque bureau de vote doit obligatoirement être présidé par un juge.

10 Mohammed elBaradei est prix Nobel et ancien directeur de l'agence des nations-unies pour l'énergie atomique.

11 Le bourrage d'urnes permet d'augmenter le nombre de bulletins en faveur de l'un des choix. Le vidage consiste à supprimer une partie des bulletins exprimés en faveur de l'un des choix.

En principe, ces deux types de fraude peuvent être mis en lumière par un contrôle approfondi des listes électorales émargées et une confrontation au nombre de bulletins décomptés, à condition que cela soit effectué et publié, bien entendu.

12 Cette vieille habitude ne fonctionne pas à tous les coups : des témoins ont rapporté qu'en décembre 2012, dans la province agricole du Fayoum, des envoyés de la confrérie venus proposer un billet de 100 Livres et un bon d'achat aux paysans se sont fait renvoyer sous des jets de pierres et insultes.

13 La plupart des mouvements islamistes qui militent pour l'application de la *shari'a* considèrent que la ruse et le mensonge sont autorisés (licites) lorsque le but s'inscrit dans le cadre d'un *jihad* pour la victoire de la religion musulmane (pratique de la *taqiya*).

Une innovation avait en outre été introduite pas les militaires qui ont assuré la régence après la destitution de Moubarak : le dédoublement des élections sur deux jours « afin de permettre à tous les citoyens de voter ». Le référendum pour l'adoption de la constitution s'est également déroulé sur deux jours à une semaine d'intervalle, « parce qu'il n'y avait pas assez de juges non grévistes pour superviser tous les bureaux de vote ». Bien entendu, les urnes passent la nuit séparant ces deux journées bien sagement dans les bureaux de vote, qui sont censés être gardés par l'armée et la police.

Ensuite, pour les législatives le dépouillement ne s'effectue pas localement, mais dans des centres régionaux où les urnes sont regroupées. Avant leur transport, elles sont fermées par l'intermédiaire d'un lien cacheté à la cire rouge. L'existence de ce lien à l'arrivée est donc censé garantir que l'urne a voyagé sans avoir été ouverte. Mais la cire rouge est en vente libre et les cachets sont standardisés.

Il faut préciser que le scrutin référendaire est plus simple, puisqu'il n'y a qu'un seul bulletin sur lequel l'électeur doit cocher l'un de deux cercles pour le « oui » ou le « non »¹⁴. Le comptage est effectué dans ce cas dans les bureaux de vote mêmes.

Mais il a été rapporté qu'il s'est effectué dans la plupart des cas sans supervision extérieure et que les représentants des organisations non-gouvernementales ont été refoulés des bureaux de vote. Par ailleurs, des juges manquants à l'appel ont été remplacés par des fonctionnaires dans certains bureaux de vote.

Une fois le dépouillement effectué, listes et bulletins restent entre les mains de la commission électorale qui, bien entendu, devrait en publier les résultats immédiatement tels quels. Nous avons vu plus haut ce qu'il en était.

Il ne faut pas être adepte de Colombo ou autres séries télévisées policières pour dénombrier les différentes opportunités de fraude offertes par ces procédures. Je n'y reviendrai donc pas.

Alors, la révolution ?

Revenons à présent deux ans en arrière en bénéficiant du recul pour proposer une analyse des événements de janvier 2011.

Il a été reproché aux juges et au procureur général de trop faibles condamnations lors des procès des responsables du régime Moubarak. Rappelons que ces derniers étaient poursuivis pour la répression des manifestants, ainsi que pour du détournement de biens publics.

C'est d'ailleurs une des excuses qui ont été invoquées par le président Morsi pour justifier de la promulgation de son *décret constitutionnel* du 22 novembre 2012, par lequel il s'est attribué les pleins pouvoirs, et qui a été le déclencheur des manifestations et affrontements qui ont fait une dizaine de morts et qui ont été à l'origine du passage en force de la constitution islamiste.

Aux reproches concernant les condamnations trop faibles, le procureur général a répondu qu'il ne pouvait requérir qu'en fonction des éléments de preuve qui lui ont été fournis par les enquêteurs de la police. En effet, le procureur n'enquête pas en Égypte. Il requiert en fonction du dossier de l'enquête de police.

Il est vrai que les mises en accusations ont été limitées à des figures marquantes du régime, à l'exclusion des nombreux responsables départementaux et autres officiers en charge du maintien de l'ordre. Enfin, les principaux chefs de l'armée et de la police n'ont pas du tout été inquiétés.

En fonction de certains des témoignages qui ont été publiés, ainsi que des multiples informations que j'ai pu recueillir et analyser au cours de ces deux années de suivi attentif du déroulement des événements, voici un résumé des hypothèses et développements que je retiens.

Les parties en présence

Commençons par les principales parties en présence en 2010, à la veille des événements de janvier 2011.

Le président Moubarak, sa famille et son parti politique

Au pouvoir depuis trente ans, il avait organisé son emprise sur la société et sur l'économie du pays par l'intermédiaire de son parti politique. Le parti était un point de passage obligé et rémunéré pour toute initiative économique. Lorsque le projet était d'une certaine importance, il était *traité* directement au niveau des dirigeants du parti ou de la présidence.

Il faut rappeler que Moubarak est un ancien officier de l'armée de l'air. Considéré à l'origine comme un héros de la guerre de 1973 contre Israël, qui a permis la récupération du Sinaï par l'Égypte, il est arrivé au pouvoir après

14 Il a été constaté que la couleur des deux cercles avait été inversée pour des bulletins utilisés pour le vote des Égyptiens à l'étranger.

l'assassinat du président Sadate par des miliciens d'un groupe islamiste radical. Officiellement, la Confrérie des frères musulmans prétend qu'il s'agissait d'un groupe dissident et non de membres actifs de la confrérie proprement dite. Cette position semble douteuse à beaucoup, dont moi-même.

Pour ce qui est de Moubarak, l'objectif du président vieillissant était d'asseoir l'avenir de ses deux enfants, dont le premier, Gamal, était destiné à prendre la succession de son père sur le « trône » présidentiel.

Il s'agit là d'une des causes fondamentales des événements de janvier 2011.

D'une part, cela a entraîné la création d'un nouveau mouvement politique protestataire¹⁵, d'autre part, je pense qu'il s'agit du déclencheur principal de la décision de l'armée d'appuyer le passage du pouvoir aux frères musulmans.

L'armée

Depuis le coup d'état de 1952, l'armée détient le pouvoir effectif en Égypte. Les différents présidents ayant été « élus » depuis en sont issus.

De plus, une partie importante de l'économie est sous le contrôle de l'armée. Ce dernier point mérite une explication complémentaire.

Il faut rappeler tout d'abord que la prise du pouvoir par les *officiers libres* en 1952 était en grande partie motivée par la frustration de la défaite de l'armée Égyptienne face à Israël en 1948.

Au début, et en dépit de la participation active de l'Égypte à la création du *mouvement des non-alignés*, il y a tout d'abord eu une période de relations cordiales avec l'Occident.

Mais le refus de financement du projet du *haut-barrage* sur le Nil à Assouan a amené le président Nasser à effectuer un virage complet en 1956. Il a alors accepté le financement, le matériel et les techniciens proposés par l'URSS. De plus, il s'est ensuite inspiré largement des méthodes soviétiques dans la mise en œuvre d'un projet de *socialisme arabe*.

Pour ce qui nous intéresse ici, disons que l'Égypte a notamment importé le concept des *usines de guerre* soviétiques. Il s'agissait de développer une industrie consistant en usines produisant en temps normal des biens d'équipement civils, ou destinés à satisfaire les besoins de consommation courante. Mais en cas de conflit armé, ces usines étaient prévues pour pouvoir être converties à la production d'armement et d'équipements nécessaires à l'effort de guerre.

L'objectif n'est pas ici d'étudier l'efficacité douteuse démontrée de ce dispositif hybride. L'essentiel est que cette industrie produisant pour l'économie civile étant susceptible de servir à l'effort de guerre, elle était propriété des organes de l'armée et gérée par elle. Les postes de direction et de responsabilité à tous niveaux ont donc été confiés à des généraux d'active ou bien à d'anciens militaires. Cette manière de faire perdure d'ailleurs de nos jours.

A cela s'ajoutent les nombreuses terres agricoles ou désertiques qui appartiennent également à l'armée. Dans une dérive curieuse, les projets touristiques mis en œuvre sur ces domaines appartiennent aussi à l'armée et sont en général gérés par elle.

Soulignons à nouveau que tous les présidents de la république ont été issus de l'armée depuis 1952, et que les militaires voyaient d'un très mauvais œil les projets de *succession dynastique* de Moubarak, tout particulièrement s'agissant d'un fils qui n'était pas passé par l'école militaire, mais par une école de commerce.

Il faut préciser qu'à côté des inévitables carriéristes et profiteurs autoritaires, de nombreux cadres militaires sont habités par un sens élevé du devoir national. Ceux-là sont convaincus que l'armée doit garder une main sur le pouvoir de façon à ce que tant les dérives du régime parlementaire royaliste précédent, que les tentations théocratiques ou autres tentatives aventureuses futures ne puissent pas être mises en œuvre et nuire à l'Égypte. Cela, du moins pour la question théocratique, jusqu'aux événements de 2011.

L'opposition politique

Les partis d'opposition étaient tolérés par le parti du pouvoir en place essentiellement pour justifier d'une façade démocratique pour le pays vis-à-vis du reste du monde.

Citons néanmoins le vieux parti du *Wafd* (délégation) qui avait été la cheville ouvrière de l'indépendance de l'Égypte dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

Il y avait aussi les restes du mouvement du socialisme arabe de Nasser, ainsi que du reste de la gauche, déjà malmenée sous Nasser. Tous marginalisés suite aux échecs de la politique nassérienne et des changements

15 Le mouvement *Kefaya* (ça suffit).

d'alliance vers l'Occident de ses successeurs.

Les contestataires

Il s'agit de plusieurs groupes plus ou moins bien organisés, composés essentiellement d'ouvriers et de jeunes, pour ces derniers la plupart sans emploi en raison d'une économie en croissance insuffisante pour faire face à la démographie galopante.

Citons le *Mouvement du 6 avril*, héritier des grèves des ouvriers des usines textiles de Maḥallah, quelques années plus tôt.

Nous avons déjà évoqué le mouvement *Kefaya* (ça suffit), qui avait pour objectif essentiel d'afficher le refus de la présidence héréditaire envisagée par Moubarak et de demander la fin des trente ans de son règne.

Des manifestations et sit-ins avaient été organisés depuis 2008, très contrôlés et souvent réprimés. Privés de possibilités réelles de se développer sur la scène politique, les mouvements de contestation vont alors s'organiser sur internet et les réseaux sociaux.

C'est essentiellement de ces mouvements que vont naître les initiatives qui vont conduire aux vagues de protestation de début 2011. Ils sont à l'origine des rassemblements géants de la place *Tahrir* au Caire, à partir du 25 janvier 2011.

La Confrérie des frères musulmans

La *Confrérie des frères musulmans* a été fondée en 1928 par Ḥassan elBanna. L'étude de l'histoire du mouvement permet de résumer les quelques lignes directrices suivantes :

Il s'agit d'un mouvement fondamentaliste religieux dont les objectifs comportent la prise du pouvoir par tous moyens, légaux ou non, pour le conserver ensuite en imposant un régime théocratique basé sur une vision sunnite radicale de la shari'a¹⁶ islamique.

Le *jihad* des « frères » se veut dans la continuité d'un devoir de la conquête du monde par l'Islam, tâche qui aurait été initiée par le prophète Mohammed et poursuivie par les califes, passés et à venir.

La confrérie est structurée en organisation semi-secrète, avec un système de recrutement, de formation des militants et d'avancement dans sa hiérarchie en trois ou cinq degrés successifs, selon les sources. La période d'endoctrinement et de probation durerait de cinq à huit ans.

Au sommet de cette hiérarchie, un *bureau d'orientation*, avec un *guide suprême* à sa tête (Mohammed Badi'e) doté d'un adjoint (*Khayrat elChater*). Le dévouement et l'obéissance aveugle au guide suprême sont requises en fin de parcours. Il y aurait entre 2 et 2,5 millions de militants de la confrérie en Égypte.

A noter que l'actuel président Morsi faisait partie du bureau d'orientation de la confrérie. Il était emprisonné à Wâdi Natroun, sur la route désertique entre Le Caire et Alexandrie avec les principaux cadres supérieurs de la confrérie. Il a été libéré lors de l'attaque coordonnée des prisons (cf. plus loin : *Une thèse pour un changement de régime*).

Morsi aurait démissionné de la confrérie pour participer à la création du parti politique *Liberté et justice*. Ce parti est en théorie indépendant de la confrérie. Mais il constitue en fait l'outil actuel de la prise du pouvoir par les islamistes.

Il faut souligner que dans les faits une démission de la confrérie n'est qu'une clause de style. Cette organisation n'accepte pas plus que l'on sorte de ses rangs que les fondamentalistes n'acceptent que l'on sorte de la religion musulmane. La « démission » et le parti politique « indépendant » sont en fait des manifestations pratiques de la *taqiyah*, dont il a déjà été question plus haut.

Mohammed Morsi était d'ailleurs en fait le second du candidat de la confrérie à la présidentielle. Le candidat principal, *Khayrat elChater*, a été invalidé car ayant fait l'objet d'une condamnation en justice¹⁷ sous le régime précédent, son remplaçant a donc été mis en avant in extremis¹⁸.

Il faut noter que le candidat Morsi a menti pendant la campagne en ce qui concerne son état de santé, affirmant ne souffrir d'aucune maladie, d'être sportif faisant vingt km de marche par jour. La publication de son dossier médical d'enseignant à l'université de Zagazig a permis de révéler qu'il a déposé des demandes de prise en

16 Cf. *La shari'a – une jurisprudence sclérosée*, accessible sur le site web www.aton.fr, rubrique *Sujets d'actualité / Enfer et paradis*.

17 Il purgeait cette peine lorsque les prisons ont été attaquées et les militants islamistes libérés, ainsi qu'il est exposé plus loin. A ce qu'il semble, Morsi était en prison mais n'avait pas encore été jugé et condamné.

18 Cela lui a d'ailleurs valu le sobriquet de « roue de secours » sur des sites web et dans une partie la presse d'opposition.

charge de soins à partir de 2008. Il aurait été opéré d'un méningiome (inclusion graisseuse de 1,5cm) au côté droit du cerveau en Angleterre en 2009. Il souffrirait en outre des suites d'une hépatite C, d'un ulcère au duodénum et d'hypertension.

Quoiqu'il en soit, de nombreux Égyptiens sont convaincus (et moi de même) que toutes les déclarations et actions du président Morsi sont préparées par le bureau d'orientation de la confrérie et validées par son guide suprême.

Il suffit pour s'en convaincre de voir le peu d'aisance du personnage dès lors qu'il abandonne la lecture du texte imprimé de ses interventions. L'on passe alors du discours politique soigneusement construit à un langage de prêcheur essentiellement nourri de références religieuses.

Une interview récente donnée à la revue *Times*¹⁹ peut permettre de se faire sa propre opinion le cas échéant.

Avant 2011, les militants de la confrérie étaient étroitement contrôlés par les divers services de la police et de la sécurité intérieure. Le sort des cadres a varié selon les périodes et ils ont souvent été maintenus en prison. Il faut noter que durant la dernière dizaine d'années, le sort réservé aux militants a évolué. Ils ont certes fait l'objet de plusieurs procès, mais le procureur général récemment démis de ses fonctions par le président Morsi a notamment déclaré que nombre de dossiers ont été classés sans suite et que les dirigeants n'ont été maintenus en prison que pour une partie d'entre eux. L'état n'était donc plus ce que certains peuvent croire.

De nombreux frères ont d'ailleurs eu une activité politique durant cette période. L'actuel président Morsi a ainsi été député au parlement entre 2000 et 2005. Cependant, l'utilisation de l'étiquette de l'appartenance à la confrérie était officiellement interdite. L'ancienne constitution interdisait en effet l'action politique aux organisations religieuses.

Sur le plan légal, la *Confrérie des frères musulmans* est une société secrète non déclarée. Sa situation légale n'a toujours pas fait l'objet de régularisation depuis 2011. Elle ne déclare donc pas non plus l'origine de ses importants financements, qui ont permis la survie de son organisation en toute circonstance et son développement, ainsi que la mise en place d'une action sociale dans les zones pauvres du pays, la construction ex-nihilo d'un parti politique ad-hoc en quelques mois, les bakchichs et la distribution gratuite de ravitaillement à l'occasion de chaque scrutin, fête ou commémoration, etc.²⁰.

Les salafistes

Il s'agit d'une tendance religieuse ultra-fondamentaliste qui veut se référer exclusivement à *l'héritage correct*²¹ de l'époque du prophète Moḥammed. Il s'agit de reproduire strictement les conditions et les règles d'existence en vigueur il y a treize siècles et de s'y conformer à la lettre.

Cette tendance est encore plus radicale que celle des *frères* et ne trouve pas son origine dans la société Égyptienne. Elle a été importée tout d'abord par les émigrés partis travailler en Arabie Saoudite et convertis au *wahabisme*²² avant de revenir au pays, d'une part, et d'autre part par les nombreux prêcheurs wahabites dont la formation s'est effectuée dans la presqu'île arabique et dont la rémunération est souvent prise en charge directement depuis les royaumes de cette presqu'île.

Un détail intéressant au passage : dans l'application stricte de leur propre version de la shari'a, les salafistes croient qu'il n'est pas autorisé au musulman de se révolter contre le gouvernant (musulman) en place. Sauf exceptions, ils n'ont donc pas participé activement à la lutte contre le régime précédent, mais se sont en fait appuyés sur les frères en tentant de radicaliser encore plus leurs exigences, d'où leur présence vocifératrice dans les manifestations depuis lors.

Les chrétiens

Les chrétiens d'Égypte sont pour leur plus grande partie des *Coptes*. Il s'agit d'une église autocéphale qui élit son propre pape et que l'on classe habituellement dans la mouvance orthodoxe au sens large.

Il existe cependant aussi des communautés coptes qui ont fait allégeance à Rome (dites alors *coptes catholiques*), ainsi que des communautés liées à de vieilles immigrations d'antan : Grecs-catholiques (origine syrienne), Arméniens, Chaldéens (origine irakienne), Maronites (origine libanaise ou syrienne), Catholiques romains (italiens et autres européens immigrés), notamment. Enfin, il faut également mentionner les églises de

19 Cf. *TIME Exclusive Interview with Egyptian President Mohamed Morsi* - 28/11/2012 ; <http://world.time.com/2012/11/28/an-interview-with-egypts-president-mohamed-morsi-were-learning-how-to-be-free/>

20 La déclaration et la soumission de la confrérie au droit commun font partie des revendications de l'opposition.

21 L'héritage correct, ou adéquat, *el salaf el saleh* ; d'où la dénomination de *salafi*.

22 Le *wahabisme* est un courant salafiste saoudien.

la mouvance protestante et évangéliste.

Paradoxe surprenant dans un pays dans lequel la religion est obligatoirement inscrite sur les documents d'identité, il n'existe pas de dénombrement officiel des chrétiens d'Égypte. Entre les estimations officielles des patriarchats, de services non-officiels et d'autres sources, leur nombre est estimé aller de moins de 5 millions (source frères musulmans) à plus de 20 millions (source patriarchat). Mon estimation personnelle est d'environ 15 millions, sur un total d'environ 85 million d'habitants, soit environ 18% de la population.

Il faut rappeler que les seules mentions que les fonctionnaires consentent à indiquer sur les documents d'identité dans la rubrique *religion* sont : « musulman », « chrétien » ou « juif ». A titre d'exemple, et en dépit de procès leur ayant donné raison, des *bahā'ī* n'ont pas réussi à faire mentionner leur religion sur leurs papiers. Par ailleurs, les juifs sont implicitement soupçonnés de sympathie sinon d'espionnage pour Israël, et enfin, toute autre mention est synonyme de païen (*kāfir*). Ces derniers ne bénéficient pas de la tolérance due aux *gens du livre*. Par les temps qui courent, il vaut donc mieux bénéficier de l'une des trois étiquettes admises.

Cette limitation à trois dénominations religieuses permet en outre de taire hypocritement, sinon de nier les divergences internes entre les tenants des différents courants de ces trois religions.

Alors, la « révolution » ?

A la fin 2010, nous avons donc en Égypte une société verrouillée par le parti du président au pouvoir et gangrenée par une corruption généralisée, une armée qui n'avait pas l'intention de perdre sa capacité de contrôler le pouvoir, une opposition muselée, une jeunesse qui rongait son frein, des frères musulmans qui attendaient leur heure en noyant la société, des salafistes qui prêchaient contre l'abomination de l'état d'apparence laïcisé, des chrétiens qui avaient tendance à se retrancher sur leurs communautés face aux discriminations, et une galaxie progressiste regroupant des modérés des différents courants religieux, des gens de gauche et surtout des jeunes qui essayaient de changer la société à défaut de pouvoir s'y insérer.

Une thèse pour un changement de régime

Nous pouvons à présent aborder mon interprétation personnelle des événements de fin janvier et début février 2011.

La poursuite et l'évolution de la contestation était en grande partie prévisible étant donné l'état des lieux.

Par ailleurs, les appels aux rassemblements et manifestations étaient largement diffusés sur les réseaux sociaux et sur des sites web. Ils étaient donc connus tant des services officiels (police, armée...) égyptiens ou étrangers, que des principaux mouvements en présence.

Les vieux routards de l'armée attendaient le bon moment pour mettre fin au règne de celui par lequel elle s'estimait en passe d'être trahie : l'ex-militaire Moubarak, qui voulait transmettre le pouvoir à son fils non-militaire.

Ceux de la confrérie attendaient leur heure.

Les salafistes étaient en mobilisation radicale permanente.

Selon mon analyse, Une fois qu'il s'est avéré que la mobilisation populaire avait atteint un seuil suffisamment important (le 25 janvier), un plan convenu à l'avance entre la confrérie et les vieux chefs de l'armée a été mis en œuvre.

Ainsi, après avoir refusé de participer aux premières manifestations, la confrérie a soudainement fait volte-face et mobilisé ses militants. Ces derniers ont été transportés par autocars depuis ses fiefs de province²³.

En réponse, des groupes de *baltaguiyeh*²⁴ ont été payés par ceux du pouvoir politique en place pour tenter d'imposer les vieilles méthodes d'intimidation par la force, allant jusqu'à l'assassinat.

La police se sentant débordée a fait usage tant soit peu inconsidérément des moyens à sa disposition pour tenter de garder le contrôle de la rue, faisant elle aussi des victimes parmi les manifestants.

23 Cette méthode a été systématiquement utilisée dans tous les grands rassemblements ultérieurs. Avec les derniers affrontements entre pro et anti Morsi, les gros cars ont souvent été remplacés par des minibus, plus discrets, pour transporter les éléments provinciaux des milices para-militaires de la Confrérie

24 Baltaguiyeh : brigands ; Souvent employés en sous-main par des services para-étatiques, ou par des groupes de pression, politiques ou économiques. Par extension, tous ceux qui ont accepté de faire œuvre de mercenaires, par exemple les cavaliers à cheval et dromadaire lors de la mémorable *bataille du dromadaire* de la place Tahrir. A présent, les révoltés de Tahrir qualifient également de baltaguiyeh les milices de la confrérie. Cela, bien qu'il soit parfois difficile de différencier réellement ces derniers temps les actions violentes de provocation ou d'intimidation menées tant par les baltaguiyeh que par les milices fréristes ou palestiniennes.

En coulisse, d'autres baltaguiyeh, ainsi que des miliciens islamistes munis d'autorisations des militaires, ont fait pénétrer clandestinement en Égypte des groupes armés palestiniens par les tunnels « clandestins » entre le Sinaï et Gaza.

Sur les toits des immeubles entourant la place Tahrir, les snipers du Hamas ont causé morts et blessés, visant avec précision la tête et les yeux des plus actifs. Cela alors que des miliciens fréristes brisaient les carrelages des terrasses des immeubles pour en jeter les débris sur la foule des manifestants en contrebas²⁵.

Ces groupes armés ont été aussi transportés par cars vers les différentes prisons où étaient détenus les militants islamistes. Les prisons ont été attaquées par ces groupes para-militaires ainsi que nombre de postes de police, dont les armureries ont été pillées avant d'être saccagés et incendiés.

Les dirigeants islamistes ont été libérés et sont tout simplement revenus sur la scène politique. Les militants libérés ont été armés, les autres détenus étant laissés s'égailler dans la nature pour semer le chaos.

Puis les groupes terroristes palestiniens ont été reconduits vers Gaza, une fois leur mission accomplie selon l'accord conclu.

Voyant la tournure prise par les événements, les chefs de la police et de la sécurité ont probablement compris que le complot les dépassait. L'esprit de corps et la prudence politique les ont amenés à ordonner le retrait des forces de police de la scène et de la rue.

Au bout de quelques jours d'un régime d'apparente anarchie, le décor était en place pour l'entrée en scène officielle de l'armée « venant au secours du peuple », la « démission » forcée du vieux tyran, la liquidation de son parti politique et la neutralisation de ses proches.

La suite des événements est connue. Je n'en reprendrai que quelques parties. Mais une digression est nécessaire à ce stade.

La politique trouble des États-Unis

A l'époque de la présidence de Georges W Bush, l'Administration américaine semblait avoir adopté les thèses de la *droite ultra* menée par l'équipe Cheney/Rumsfeld. En gros : il faut un ennemi identifié permettant de mobiliser l'armée américaine et de justifier des opérations militaires lui conservant son niveau d'entraînement et son efficacité.

L'ennemi public N°1 est donc devenu al-Qaïda/ben-Laden. Le théoricien maigre et malade d'une poignée de militants nostalgiques de l'époque des conquêtes impériales arabo-musulmanes de siècles passés a ainsi été pratiquement sacré chef du terrorisme mondial.

Cette tragi-comédie a notamment permis les aventures militaro-idéologiques dramatiques d'Iraq et d'Afghanistan. Outre les milliers de victimes des conflits et les milliards de Dollars rapportés aux industriels du camp Cheney/Rumsfeld, ces conflits ont remis en cause les équilibres en vigueur au Moyen-Orient (seule région que nous considérerons ici).

En faisant vaciller des régimes autoritaires en place depuis des dizaines d'années, sous le couvercle des marmites sous pression auparavant bloquées sont apparus au grand jour les vieilles rivalités et les ambitions refoulées.

Il faut dire que le jeu complexe des alliances croisées et contradictoires a toujours été dans l'ordre des choses, au Proche et au Moyen-Orient, encore bien plus qu'ailleurs.

Considérons quelques exemples dans ce paysage en cours de bouleversement : L'Arabie Séoudite est l'alliée de Washington, mais finance²⁶ le fondamentalisme islamiste sunnite dans les pays de la mouvance arabe et au-delà. Les pays du Golfe font pour la plupart dans des politiques équivalentes, bien que n'étant pas toutes identiques. La république islamique chi'ite d'Iran soutient et suscite les mouvements fondamentalistes chi'ites en Iraq, au Liban, au Bahraïn, mais aussi le Hamas palestinien (pourtant d'affiliation frériste sunnite) et le régime syrien (régime dictatorial d'affiliation socialiste laïque bien que basé sur une alliance entre *'allaouites* de la mouvance chi'ite, chrétiens et autres minorités). Pas facile de s'y retrouver...

Pour les stratèges de la *droite ultra* américaine, il me semble bien qu'une analyse historique de la durée d'existence de régimes autoritaires passés a dû montrer que les grandes dictatures de la région (Iraq, Syrie, Égypte, etc.) ne pouvaient pas durer beaucoup plus longtemps. Il s'agissait donc aussi probablement pour ces

25 J'ai pu visionner une vidéo amateur prise sur la place Tahrir dans laquelle un responsable de la *sécurité nationale* en uniforme indiquait à ses agents en civil les immeubles dont les toits étaient occupés par des frères musulmans qu'il fallait laisser tranquilles.

26 Ironiquement, cette activité est financée essentiellement par les revenus du pétrole séoudien (c'est à dire en fait par les consommateurs et l'économie du reste du monde).

stratégies d'accompagner sinon de susciter la montée en puissance des pouvoirs politiques de remplacement, afin de ne pas être pris au dépourvu. A cela, il faut ajouter l'influence des thèses de certains mouvements fondamentalistes évangélistes américains.

Ainsi, l'Iran fondamentaliste chi'ite apparaissant comme un ennemi affirmé qu'il faudrait de toute façon un jour ou l'autre affronter, l'Islam fondamentaliste sunnite arabe apparaissait donc comme un candidat tout désigné pour un renversement d'alliance destiné à préparer sinon à devancer l'inéluctable affrontement.

Dans cette optique, les frères de la confrérie constituaient de facto le mouvement organisé le plus apte à tirer parti de la chute des tyrans en place.

Le problème est que l'on avait beau essayer de les qualifier pudiquement « d'islamistes modérés », leur histoire et leur programme véritable ne pouvait manquer de se révéler à qui prenait la peine de gratter un peu le vernis des déclarations officielles. Mais bon, d'aucuns pensaient peut-être qu'ils finiraient bien par se calmer avec le temps. Et puis, il fallait bien un pouvoir autoritaire pour assurer la transition, afin d'éviter qu'elle ne plonge des régions vitales pour l'économie mondiale dans un chaos totalement incontrôlable.

L'Administration de G W Bush et Cheney/Rumsfeld a vécu. La nouvelle Administration Obama n'a probablement que très partiellement partagé les thèses de la précédente. Cependant, les processus étant enclenchés, il fallait limiter les dégâts tout en modifiant (un peu) le comportement militariste affiché, et en modérant (tant soit peu) l'appétit et les ambitions des prédateurs du camp Cheney/Rumsfeld, dont le recours croissant à leurs armées privées en remplacement des militaires.

Ben-Laden était une idole vivante (bien que probablement déjà mort tout naturellement de maladie). Il a donc fallu « le tuer », c'est à dire mettre en scène l'enlèvement et la mort de l'un de ses sosies. C'est du moins, à mon avis, la solution mise en œuvre par le président Obama pour mettre un coup d'arrêt à la politique trouble de la droite ultra tout en évitant d'avoir à étaler l'affaire sur la place publique.

Exit al-Qaïda, même si on la ressort de temps à autre, par habitude ou nécessité, dans un camp comme dans l'autre. C'est à présent plus une image de marque à laquelle il est de bon ton de se référer qu'une organisation au sens propre du terme.

Il faut aussi rappeler à la décharge de l'Administration US actuelle que le Congrès US a empêché le président Obama de fermer le camp de la honte à Guantanamo.

L'armée et les frères

Revenons à l'Égypte. L'armée Égyptienne vit littéralement de l'aide américaine²⁷. Elle ne peut donc pas se permettre de s'opposer de front à la politique US et aux directives stratégiques telles que communiquées.

Tout en s'adaptant au fur et à mesure aux événements, les hauts-échelons de l'armée s'étaient donc arrangés pour que leurs plans soient en phase avec ceux de leurs bailleurs de fonds. Ils ont donc préparé l'arrivée au pouvoir des frères musulmans (mais sans pour autant pouvoir éviter que les salafistes ne s'engouffrent aussi dans la brèche).

Ils ont cependant habilement manœuvré pour négocier en contrepartie le fait que tant le gouvernement actuel que la nouvelle constitution leur assure une indépendance de facto par rapport au pouvoir civil.

Il est significatif de constater que le maréchal Tantaoui – que la presse s'émerveillait de voir « démis » de ses fonctions militaires par le président Morsi à la suite de sa prise de fonction – fait actuellement partie de l'équipe présidentielle à titre de conseiller du président, alors que la rue réclamait sa mise en accusation.

Par ailleurs, la rue (dont les fréristes) et le nouveau président s'indignaient de la déclaration constitutionnelle du conseil suprême des forces armées de juin 2012, qui s'attribuait un statut supra-légal. C'est pourtant ce qui est prévu pour l'armée dans le projet de constitution concocté par la constituante islamiste !

Le renvoi d'ascenseur, sinon la collusion, apparaissent à l'évidence.

Le Sinaï promis aux islamistes palestiniens

Alors que le régime Moubarak avait strictement verrouillé et mis sous contrôle les accès entre la bande de Gaza et l'Égypte, les faits montrent que la situation a radicalement changé.

Le gazoduc qui alimente Israël (et la Jordanie) en gaz extrait en Égypte a été la cible d'attentats réguliers ces

²⁷ Environ 1,3 milliard de Dollar par an pour les militaires, alors que l'aide économique civile est en diminution constante depuis plusieurs années et n'était plus que d'environ 250 million de Dollars en 2010. Cette dernière a cependant été envisagée à la hausse à 450 million de Dollars, mais est actuellement bloquée par des membres du congrès US dans l'attente de l'évolution des événements en Égypte suite aux nombreuses victimes civiles des manifestations depuis décembre dernier.

deux dernières années. Ces exportations sont vitales pour l'économie égyptienne²⁸, même si les termes financiers des contrats ont été mis en cause et le versement de fortes commissions suspecté. Il n'y a pas de groupes activistes égyptiens capables de mener ces opérations. Par contre, cela est tout à fait dans les cordes des activistes palestiniens.

Il y aurait plusieurs milliers de combattants islamistes au Sinaï, répartis en plusieurs camps d'entraînement et bases, selon leurs origines et affiliations.

La plupart de ces groupes sont issus du Hamas palestinien, d'affiliation frériste. Mais certains semblent être composés de combattants dissidents ou étrangers, difficilement contrôlables et peu soucieux du subtil jeu politique en vigueur.

Ainsi, une tentative de pénétration en territoire israélien a été déjouée l'an dernier. Des soldats et officiers Égyptiens ont trouvé la mort à plusieurs reprises dans des affrontements avec ces groupes.

Après un affrontement ayant fait 16 morts chez les militaires, des troupes ont été envoyées pour poursuivre et traquer les terroristes au Sinaï, accompagnées de grandes gesticulations politiques accompagnées de slogans nationalistes. Elles ont été discrètement retirées plus tard, une fois la rue calmée et l'affaire un tant soit peu oubliée au profit d'événements plus récents²⁹.

La *tolérance active* envers les militants radicaux palestiniens n'est pas sans failles. Ainsi, plusieurs envois d'armes et de munitions en provenance de Libye et à destination de Gaza ont été saisis.

Étrangement, ces saisies sont le plus souvent effectuées non pas à la frontière avec Gaza ou ailleurs au Sinaï, mais plutôt lors de contrôles dans le *désert occidental* de l'Égypte ou dans le delta du Nil. Ce qui semble indiquer que la police dans le reste de l'Égypte n'est visiblement pas dans le secret des accords entre l'armée et la confrérie concernant les « frères » du Hamas au Sinaï.

Les tribus bédouines du Sinaï ont une attitude variable face au problème. La presque île du Sinaï est quasiment ignorée dans les projets de développement du gouvernement égyptien, sauf en ce qui concerne les projets touristiques du Sud, qui ne bénéficient que peu aux autochtones. Certains groupes ont donc basculé vers les attentats terroristes dans le passé. D'autres renseignent à présent les activistes palestiniens, en échange de tolérance pour leurs propres trafics. Mais une majorité commence à s'inquiéter de la présence croissante et encombrante de ces envahisseurs fondamentalistes remuants.

Ainsi, de nombreux Égyptiens s'inquiètent de la perte de souveraineté et de contrôle de la police et de l'armée sur le Sinaï, ainsi que de sa possible transformation en base arrière du terrorisme, sinon même à terme en territoire palestinien.

L'Histoire ne peut être entièrement falsifiée

L'Égypte ne vient pas de naître

Il n'est pas besoin de rappeler que l'Égypte remonte aux pharaons. Déjà, le pays du Nil a connu pendant ces millénaires antiques des apports de populations d'Afrique, du Moyen-Orient et de la Méditerranée³⁰. Le Nouvel Empire peut à mon avis être considéré comme la fin de cette période.

L'Égypte a ensuite régulièrement continué à connaître des mélanges de populations et de cultures.

Après les invasions destructrices des Assyriens et des Perses qui ont successivement imposé leurs cultures, leurs soldats et leurs immigrants, les Macédoniens d'Alexandre ont à leur tour amené la mise en place de la dynastie Ptolémaïque, qui a tenté la synthèse entre l'apport Grec et un renouveau pharaonique, ainsi qu'un nouvel apport de populations importées.

Puis ce furent successivement les empires Romain et Byzantin, avec un nouveau brassage de populations. A l'issue de cette période on constate que la synthèse s'effectue dans l'absorption de ce qui restait des pharaons et des Grecs par la religion des Coptes.

La conquête Arabe est intervenue au septième siècle de notre ère.

28 Une propagande populiste frériste s'attache à entretenir l'indifférence, sinon la faveur du public pour ces opérations de sabotage, arguant de leur nuisance pour « l'ennemi » israélien. Cela, en tentant de faire oublier les victimes égyptiennes des attentats et le fait que les « frères arabes » jordaniens sont eux aussi privé de ce gaz, ce qui aggrave leur situation économique, devant l'importer du Golfe par camions.

29 Il faut rappeler que les accords de *Camp David* entre l'Égypte et Israël limitent le nombre et le type de moyens militaires au Sinaï. Le déploiement supplémentaire n'a donc pas pu s'effectuer sans l'accord américain et israélien. Le retrait ultérieur devait également être concerté, d'ailleurs.

30 Cf. les documents des rubriques *Chronologies* (et aussi *Études*), par le menu *Égypte*, pour ce qui est de ces périodes.

L'Égypte fait alors d'abord partie de l'Empire Omeyyade chi'ite arabe, dont la capitale est Damas.

En 750, l'Empire 'Abbaside sunnite irano-arabe prend la suite à partir de Baghdad jusqu'en 1258, lorsqu'il s'effondre sous les assauts des Mongols.

Entretiens, en Afrique du Nord, l'Empire Fatimide chi'ite isma'élien se constitue et règne d'abord depuis le Maghreb, puis depuis l'Égypte même.

A l'Est de l'Égypte, l'Empire Ayyoubide kurde (courant chi'ite) commence à s'implanter en Syrie. Il s'étend ensuite notamment en Égypte.

C'est aussi l'époque des croisades Occidentales vers la Palestine et la Syrie.

En 1169, Salah elDin elAyyouby (Saladin) arrête une tentative d'invasion franque vers l'Égypte. Il est nommé vizir par le calife Fatimide et commence à assoir son pouvoir sur l'Égypte. En 1171, il change de bord, lâche les Fatimides chi'ites pour le calife sunnite Ayyoubide. En vingt ans, Saladin conquiert tout d'abord la Nubie, puis les régions musulmanes de Syrie et du Mossoul (en Irak actuel), avant de reprendre la plus grande partie de la Palestine aux croisés. Après cela, les successeurs de Saladin se partagent son Empire et se battent entre eux.

S'ensuit une période d'alliances, de guerres et de trêves entre les différents potentats tant musulmans que chrétiens de la région. Pendant ce temps, l'Égypte fait officiellement partie de l'Empire Ayyoubide. Mais c'est à ce stade que va s'imposer progressivement la domination des Mamelouks.

L'histoire des Mamelouks commence en fait au 9ème siècle avec le califat 'Abbaside. Appliquant les règles définies par certains hadiths de la shari'a, les armées musulmanes d'alors tuent les combattants ennemis et prennent des femmes et enfants des régions conquises comme esclaves. Ces enfants sont élevés pour former des combattants, propriété (mamlouk) du calife et formant ainsi une garde personnelle plus fiable que les soldats musulmans arabes ou iraniens, enclins à participer aux luttes des factions et oppositions dynastiques. Selon les époques, les mamelouks seront originaires du Turkestan, puis de la Géorgie, ou des régions grecques, slaves et circassiennes.

En 1250, des mamelouks d'origine essentiellement turque prennent le pouvoir en Égypte et le conservent jusqu'en 1382.

La dynastie mamelouke suivante est quant-à elle essentiellement d'origine circassienne et géorgienne. Elle dure jusqu'en 1517, lorsqu'ils sont soumis par le sultan Sélim, qui assied ainsi la domination de l'Empire Ottoman ('Othmany) sunnite sur l'Égypte.

Les mamelouks seront néanmoins utilisés comme suzerains locaux par les Ottomans jusqu'en 1811. C'est alors que le gouverneur (wâli) 'alaouite chi'ite Méhmet Ali (Mohammed 'Ali pour les arabisants), soutenu à contre-cœur par le calife ottoman, soupçonne une tentative d'assassinat sur sa personne de leur part. Il fait massacrer leurs chefs et neutraliser leurs troupes.

Entretiens, a eu lieu la campagne d'Égypte, de 1798 à 1801. L'armée de Napoléon Bonaparte débarque avec de nombreux scientifiques (ingénieurs, historiens, égyptologues, linguistes, juristes et médecins), qui influencent les élites locales. Une partie des français reste d'ailleurs sur place, se convertit et s'intègre. Méhmet Ali va en tirer parti. Son règne peut d'ailleurs être considéré comme le début de l'ère moderne pour l'Égypte.

Tout en demeurant officiellement vassal de l'Empire Ottoman, Méhmet Ali va mener une politique de constitution d'une puissance régionale à son profit à partir de l'Égypte. Il est considéré comme un héros national, mis sur un piédestal tant par les tenants du panarabisme laïque que par les islamistes arabes³¹. Ses tentatives de conquête de l'Empire Ottoman s'arrêtent par deux fois aux portes d'Istanbul.

Je ne tenterai pas d'exposer les enchevêtrements d'accords et de renversements d'alliances qui vont faire obtenir progressivement à ses successeurs une indépendance de plus en plus grande par rapport aux Ottomans et une interaction croissante avec les puissances occidentales aux 19ème et 20ème siècle. Disons que le souverain de l'Égypte aura ainsi successivement le titre de Wâli (gouverneur) en 1805, Khédéwi (khédivé) en 1867, Sultân en 1914, puis Roi en 1922 avec l'indépendance de l'Égypte et jusqu'en juin 1953.

Entretiens, les utopistes saint-simoniens importent leurs thèses sur le progrès et entament l'industrialisation en Égypte avec le soutien des autorités. Avec Ferdinand de Lesseps ils lancent notamment les travaux du canal de Suez dans les années 1850.

Les dépenses des guerres ambitieuses menées par les souverains d'Égypte entraînent un endettement croissant, qui aboutit à une tutelle financière de la Grande Bretagne et de la France entre 1876 et 1882.

En 1881, c'est le soulèvement d'Ahmed 'Orabi. Les troubles sont consécutifs aux restrictions imposées pour la reprise en main de l'économie, dont la réduction du nombre et des soldes des militaires. Ils se termineront par

31 Il est intéressant de remarquer qu'en dépit de l'arabisation de son nom en Mohammed 'Ali dans les livres d'Histoire scolaires que j'ai connus, il est rapporté que Méhmet Ali ne parlait que l'albanais et un peu de turc.

l'occupation de l'Égypte par la Grande Bretagne de 1882 à 1936.

En 1914, l'occupation se transforme en protectorat, euphémisme permettant de contrer les Ottomans dans la guerre mondiale qui débute.

Le début du 20ème siècle voit également la naissance du nationalisme en Égypte, qui se traduira par la création du parti patriotique Wafd (délégation) pendant la première guerre mondiale, du nom de la délégation partie négocier l'indépendance de l'Égypte en Europe.

Une révolution non-violente éclate en 1919. Après de multiples péripéties, l'Égypte obtient son indépendance en février 1922 et adopte une constitution de régime royaliste parlementaire en 1923.

L'armée et l'influence britannique restent cependant pesantes en Égypte. La constitution est suspendue et ne sera rétablie qu'en 1936, sous le règne du Roi Fouad 1er.

Son fils, le Roi Farouk va tout d'abord jouir d'une popularité certaine, sa mère étant Égyptienne et s'agissant donc du premier souverain considéré comme étant de souche Égyptienne depuis fort longtemps.

Pendant la seconde guerre mondiale le Roi et le Wafd refusent la participation au conflit. Les courants politiques sont partagés entre neutralistes, pro-alliés, fascistes et nationalistes laïques ou religieux.

Au lendemain de la guerre, le pays s'accommode de plus en plus difficilement tant de l'occupation anglaise que de la mainmise des quelques 200 familles de la féodalité ottomane sur la quasi-totalité des terres agricoles.

La goutte qui fera déborder le vase sera la défaite de l'armée Égyptienne en 1948 face à l'État d'Israël naissant.

Le groupe des officiers libres mené par Mohammed Naguib renverse Farouk en juillet 1952 et l'exile. Fouad II, son fils de 6 mois sera souverain pendant moins d'un an, avant l'abolition de la monarchie en juin 1953.

Le général Naguib assure la présidence jusqu'en novembre 1954, avant d'être assigné à résidence jusqu'à sa mort. Un conseil de commandement révolutionnaire prend le pouvoir pendant deux ans, avant que Gamal 'Abdel Nasser ne devienne président en juin 1956.

La suite est du domaine de l'Histoire récente et plus facilement accessible.

Mon Égypte

Ce rappel historique résumé montre à l'évidence qu'au travers de toutes ces péripéties, de guerres impériales en conflits religieux ou politiques, **l'Égypte a été le creuset d'un mélange constant de populations d'origines très diverses.**

Il est indubitable que la population de l'Égypte est actuellement le résultat de ces mélanges incessants. Citons : les premiers agriculteurs qu'étaient les hommes rouges de la vallée du Nil, les nomades d'au-delà les rives du Nil d'avant la désertification du Sahara, les peuples de la mer et les Hyksos, les Hittites d'Anatolie, les Hourrites du Mittani, les Nubiens et Soudanais, les Assyriens, les Perses, les Macédoniens, les Romains, les Byzantins, les Arabes, les Iraniens, les Turcs, les Français, les Grecs et les Italiens, les Britanniques, ainsi que les Arméniens en fuite accueillis après les massacres ottomans, de même que tous les réfugiés arrivant des contrées de l'Est, de l'Ouest et du Sud au rythme des vicissitudes des pays voisins.

Il s'agit des racines multiples et véritables de l'Égypte actuelle.

Pour ce qui me concerne, Michel (Mikhāil en arabe), mon grand-père, est arrivé en Égypte après avoir fui la Syrie au lendemain de troubles ayant entraîné des massacres de chrétiens syriens par des fondamentalistes sunnites vers la fin des années 1880.

La royauté Égyptienne accueillait alors à bras ouverts les demandeurs d'asile, les considérant porteurs de savoirs et dynamismes de nature à favoriser le développement du pays.

Dentiste de profession, il parcourait la campagne à dos d'âne pour soigner les paysans qui n'avaient pas les moyens et le loisir pour pouvoir se déplacer vers les grandes villes.

A son décès, son fils aîné, Joseph mon père, est revenu d'Europe où il avait complété ses études puis exercé en France, afin de prendre sa suite et s'occuper de sa famille.

Il a ensuite créé la première clinique dentaire populaire d'Égypte, au Caire, dans le quartier de 'Ataba, à une époque où les soins dentaires étaient réservés aux gens aisés. Dans cette clinique, à côté des cabinets de soins où ses frères et lui entretenaient leur clientèle privée, était installé un cabinet populaire où chacun des frères Ghoche exerçait à tour de rôle pour soigner et pratiquer des extractions dentaires pour quelques piastres seulement.

Mes grands-parents avaient eu huit enfants. Avec mes oncles et tantes, leurs époux ou épouses, les nombreux neveux et nièces, les réunions de famille pour les fêtes étaient des occasions de retrouvailles joyeuses et de

repas imposants.

Aujourd'hui, la famille n'est plus représentée que par une seule cousine et ses deux filles en Égypte. Le reste de la grande famille d'antan est dispersé entre Liban, Émirats, Canada, États-Unis, Australie, Royaume-Uni et France.

Mes amis d'enfance, chrétiens, musulmans, juifs ou mécréants ont pour la plupart été dispersés aussi aux quatre coins du monde au gré des vagues d'émigration successives des années cinquante et suivantes. Cela, même si je conserve quelques liens précieux en Égypte même.

J'ai grandi en Égypte et je n'ai jamais considéré être autre qu'Égyptien avant mon arrivée en France en 1968 à l'âge de 21 ans. Cependant, à partir des années 1956, puis au rythme des surenchères nationalistes et religieuses qui se sont enchaînées au fil des ans, j'ai été de plus en plus clairement considéré comme un étranger dans mon propre pays. Le résultat d'un cumul malheureux entre un faciès peu bronzé et un prénom composé occidental.

L'évolution en devenir

En arrivant à l'âge adulte, j'ai choisi d'échapper à la tyrannie et de m'exiler. Depuis, j'ai deux pays.

Néanmoins, en Égypte, en France et puis aussi ailleurs, j'ai malheureusement pu constater que le racisme sous ses différentes formes est une caractéristique répandue dans tous les pays que j'ai eu l'occasion de connaître, sans exception.

Pour ce qui est des nationalismes anachroniques, le mythe du « nos ancêtres les gaulois », à présent bien reconnu en France, se retrouve également sous des formes équivalentes à un moment ou à un autre sous les pieds des peuples en formation, qu'ils soient du Nord ou du Sud. Cela, bien qu'ils soient en réalité de toute façon inéluctablement multi-ethniques temporaires et convergents à terme.

L'accélération de la mondialisation, tant économique que par le mélange accéléré des êtres humains d'origines diverses, est à mon avis le moyen par lequel l'humanité actuelle est mise devant un choix crucial pour son avenir : retomber dans les vieilles erreurs tragiques du passé et s'anéantir dans des conflits qui ne sont que conséquence de refus de l'évolution, ou bien participer lucidement à la construction de la nouvelle humanité, en faisant évoluer nos modes de pensées et nos comportements anciens.

A présent, après la crise de fondamentalisme nationaliste arabisant de la seconde moitié du vingtième siècle, l'Égypte se trouve entraînée dans une nouvelle crise, de fondamentalisme religieux importé celle-là.

L'espoir que je forme est que la période de nationalisme précédente ait cependant suffisamment ancré la prise de conscience d'une identité nationale pour que le réveil se fasse vite. Le vingtième siècle lui aura au moins été utile à cela.

Si tel est le cas, alors nous assistons à présent au *chant du cygne* de l'islamisme en Égypte, lequel ne survivra pas à l'échec politico-économique de la tentative d'implantation d'un régime théocratique totalitaire en cours de dénouement.

L'avenir de l'Égypte n'est pas comme pion dans un mythique Empire totalitaire au regard tourné vers des millénaires passés. Il sera plutôt dans des retrouvailles entre voisins basées sur la reconnaissance des particularités régionales, nationales, locales et individuelles, comme cela s'est fait dans d'autres continents.

Ainsi, après l'effondrement des grandes idéologies totalitaires destructrices du siècle dernier, les différents fondamentalismes religieux sont la bête hideuse dont l'agonie reste à venir. Le processus est en cours.

Néanmoins, il faut être conscient que l'Histoire, tant passée qu'actuelle, nous enseigne que ces égarements génèrent inéluctablement des conflits auto-destructeurs dans leur agonie, et que la prise de conscience ne s'avère suffisante que dans la douleur.

Alors ?

Les manifestations de ce second anniversaire de la révolte de janvier 2011³² ont démontré l'existence d'une opposition résolue face à la mainmise progressive des islamistes sur tous les postes de l'État et de l'Administration territoriale du pays. Au prix de nouveaux morts et blessés, les révoltés sont à nouveau dans la rue dans la poursuite de leur révolution confisquée.

Pendant ce temps, la confrérie tenait en province des stands de distribution de vêtements et de denrées alimentaires à prix sacrifiés, comme à son habitude.

Le *Front de salut national*, alliance de partis d'opposition, a notamment déclaré appeler à la poursuite des

32 Dénommées *manifestations de finalisation de la révolution* par les organisateurs.

manifestations si une liste de demandes aboutissant à plus d'ouverture du pouvoir n'était pas acceptée.

Parmi ces demandes, la remise en vigueur de la constitution de 1971 amendée, en attendant l'élaboration d'un nouveau texte par une assemblée constituante réellement pluraliste.

Également, la soumission de la confrérie aux règles du droit commun (déclaration légale associative, transparence de ses revenus, etc.).

Il y a peu de chances que cela soit accepté de bon gré.

Le processus de monopolisation du pouvoir par les islamistes devrait se poursuivre, avec leur double langage habituel, qui parlent de fondamentalisme religieux radical localement, et de démocratie modérée face au reste du monde.

Les élections législatives devraient se dérouler dans les deux mois. Le plus grand danger sera-t-il celui de la fraude ou bien celui du boycott ?

L'armée va-t-elle continuer à rester en marge, satisfaite de voir ses intérêts pérennisés par la constitution islamiste ? Ou bien une nouvelle génération d'officiers va-t-elle arbitrer la transition démocratique ?

Quelle sera l'influence des événements en cours dans la région (Israël-Iran, Syrie, Iraq, Mali et Afrique du Nord...) ?

Quand les vagues des fondamentalismes sunnite, chi'ite, évangélistes³³ et autres s'écraseront-elles sur les plages de la raison retrouvée ?

A suivre...



(cc) *Égypte deux ans après* est mis à disposition par *J François Ghoche* selon les termes de la licence *Creative Commons* : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification - v-3.0 non-transposé³⁴ (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr>).

Ce document a été publié à l'origine sur le site web www.aton.fr

Table des matières

Égypte deux ans après.....	1
Une révolution détournée.....	1
De curieuses élections	1
Une constitution sur mesure.....	2
Plus de détails sur l'organisation des élections.....	4
Alors, la révolution ?.....	5
Les parties en présence.....	5
Le président Moubarak, sa famille et son parti politique.....	5
L'armée.....	6
L'opposition politique.....	6
Les contestataires.....	7
La Confrérie des frères musulmans.....	7
Les salafistes.....	8
Les chrétiens.....	8
Alors, la « révolution » ?.....	9
Une thèse pour un changement de régime.....	9
La politique trouble des États-Unis.....	10
L'armée et les frères.....	11
Le Sinaï promis aux islamistes palestiniens.....	11
L'Histoire ne peut être entièrement falsifiée.....	12
L'Égypte ne vient pas de naître.....	12
Mon Égypte	14
L'évolution en devenir.....	15
Alors ?.....	15

33 Le fondamentalisme évangéliste de la *droite ultra* américaine.

34 A titre d'information, la licence Creative Commons a essentiellement pour objet de permettre une diffusion libre du texte (dans les conditions précisées), ce qui n'est pas le cas du droit commun (français autant qu'international).